

POUR RETRAITÉS



Dossier

La reconquête de la Sécu, un objectif atteignable

ACTUALITÉS

3

Dessiner un autre avenir
L'exigence du mouvement
syndical et social

VIE SYNDICALE

11

Action : encore et toujours !
Les retraité-es sur
tous les ponts

CULTURE ET LOISIRS

15

Deux films
témoignages
Au plus près du vécu

La santé n'est pas une marchandise : « 100 % Sécu » !

Notre combat pour l'accès à la santé se heurte toujours au mur gouvernemental : il passe en force (par un vingtième 49.3 !) pour imposer un budget de la Sécurité sociale d'austérité, il s'entête ainsi dans la politique catastrophique d'exonérations de cotisations sociales sans contreparties, il continue à libéraliser, à marchandiser le secteur de la santé et à remodeler le paysage des complémentaires santé au profit du modèle assurantiel contre le modèle mutualiste, le tout faisant fi des résultats catastrophiques que cette politique engendre.

Il y a là un enjeu de société, voire de civilisation. Qu'est-ce qui importe : les profits de quelques-uns

ou les besoins en santé de la population ? Le modèle est-il celui de l'hôpital-entreprise, des fermetures de lits, de maternités, d'hôpitaux de proximité, de mauvaises conditions d'accueil dans les EHPAD, des cotisations en fonction de l'âge et non plus en fonction des moyens de chacun-e ? Ne devrait-on pas plutôt développer l'accès à la santé par l'investissement dans les services publics, le remboursement de 100 % des soins prescrits, des cotisations

proportionnelles aux revenus, la prévention, la prise en compte des déterminants sociaux qui impactent la santé, etc. ?

Il s'agit d'une question de droits de la population. La réponse de service public et de Sécurité sociale est la seule véritablement à la hauteur de l'enjeu que cela représente. La FSU est déterminée à porter ces combats dans tous les cadres unitaires, en particulier dans le cadre du « Tour de France de la santé » qui se déploie par des initiatives multiples. Signataire des accords sur la PSC dans la Fonction publique dans le contexte dégradé de mise en place de contrats collectifs à adhésion obligatoire qu'elle rejette, la FSU porte haut son mandat de « 100 % Sécu » en tant qu'il érige au cœur du modèle social la solidarité, dont la solidarité intergénérationnelle, comme principe aussi structurant qu'universel.



Benoît Teste

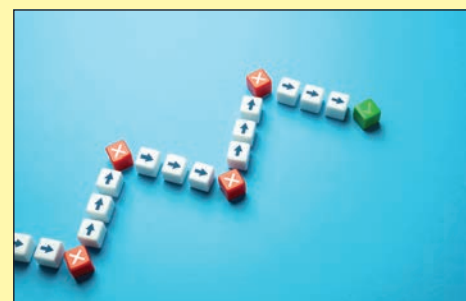
Secrétaire général de la FSU

SOMMAIRE

■ VUE D'ACTU

- p. 3 Dessiner un autre avenir
L'exigence du mouvement syndical et social
- p. 4 Face aux menaces permanentes
Défendre le Code des pensions
- p. 4 Le Conseil d'orientation des retraites
Reprise des travaux sous surveillance
- p. 5 Retraites, âge de départ et conditions de vie
La vision de la Commission européenne
- p. 6 Fin de vie
Bientôt une loi ?

■ DOSSIER



p. 7 à 9 LA RECONQUÊTE DE LA SÉCU : UN OBJECTIF ATTEIGNABLE

■ VIE SYNDICALE

- p. 10 Pourquoi un syndicalisme retraité ?
J'y suis, j'y reste (syndiqué-e) !
- p. 11 Action : encore et toujours !
Les retraité-es sur tous les ponts
- p. 11 Des mesures pour le grand âge
Loin d'une prise en charge solidaire de la perte d'autonomie
- p. 12 Pouvoir se soigner
Une exigence portée par les retraité-es de la Fédération

■ CULTURE LOISIRS

- p. 13 Vivre dans une nature irradiée
Les Terres animales
- p. 14 Festival International du Film et Livre d'Aventure
Le réchauffement climatique au FIFAV
- p. 15 Deux films témoignages
Au plus près du vécu
- p. 15 Intelligence artificielle
La stratégie IA sur le 100 % Sécu

■ ENTRETIEN

- p. 16 Le Portugal et les retraité-es
En lutte contre les dégradations

POUR RETRAITÉS

Supplément à la revue *POUR* n° 253 de décembre 2023, revue de la Fédération syndicale unitaire (FSU), 22 rue Malmaison, 93170 Bagnolet – Tél. : 01 41 63 27 30 – Fax : 01 41 63 15 48
Internet : www.fsu.fr – Mèl : fsu.nationale@fsu.fr – pour@fsu.fr
– N° CP : 0725 S 07429 / N° ISSN : 1246-077 X
Directeur de la publication : Benoît Teste
Ce seize pages a été coordonné par Marylène Cahouet, Jacques Lecoffre, Claude Rivé et Jean-Louis Viguier –
Photo de couverture : © rufous/AdobeStock.com
– Impression : L Imprime Encore (Neuilly-sur-Marne, 93)



Bonnes fêtes de fin d'année !

DESSINER UN AUTRE AVENIR

L'exigence du mouvement syndical et social

Dans un monde secoué de terribles violences, les oppositions entre populations, entre pays, entre les gens eux-mêmes sont exacerbées. Conflits et guerres seraient devenus le moyen de solder les différends. Ukraine, Afrique, Moyen-Orient... partout les peuples en sont les victimes.



La défense de toutes et tous pour un autre avenir.

© MrAshi/AdobeStock.com

La guerre menée par Israël en représailles aux actes de terreur du Hamas doit cesser. Une paix juste et durable ne sera obtenue que par la reconnaissance internationale – à commencer par la France – de l'État de Palestine, l'arrêt de la colonisation par Israël, la fin de l'occupation de la Cisjordanie, de Gaza, et la garantie de la sécurité de l'État d'Israël dans le respect du droit international et des résolutions de l'ONU.

Combattre les ségrégations

En France, le pouvoir divise et fracture notre société pour maintenir et aggraver la domination économique, idéologique et culturelle du cercle étroit des privilégiés. Il porte atteinte aux libertés publiques, au droit d'exprimer des opinions différentes de la pensée officielle,

au droit à manifester. Il facilite la diffusion des idées de l'extrême-droite et banalise la montée de ses thèses racistes, xénophobes, ségrégationnistes.

Ségrégations économiques : l'attaque contre le RSA et l'indemnisation des chômeurs seniors renforce une société de plus en plus inégalitaire. Alors que le système de santé publique est en grande difficulté, le gouvernement impose à coups de 49.3 un budget de la Sécurité sociale qui va provoquer des nouvelles restrictions pour les personnels et les assurés, confortant la place des complémentaires, par essence inégalitaires. En matière de perte d'autonomie, l'annonce d'une loi de programmation avant fin 2024 laisse dubitatif. Oppositions sociales et culturelles : avec le projet de loi immigration répressif et sécuritaire, l'immigré est un danger pour le pays.

Casse des services publics et mépris des personnels : après la casse programmée du lycée professionnel, Gabriel Attal annonce une « réforme » de tri social qui va aggraver les fractures et nourrir le ressentiment social.

Combattre les inégalités sociales

Paupérisation des retraités : la revalorisation de janvier 2024 (+ 5,2 %) ne compense pas les pertes de pouvoir d'achat ni l'augmentation des dépenses incompressibles, en particulier pour l'alimentation, l'énergie et la santé. Dans ce contexte délétère, le mouvement social tente de résister. Pour la paix bien sûr, contre le racisme les discriminations, la pauvreté.

Le 24 octobre, ce sont les retraités qui réagissent en ma-

nifestant dans 102 initiatives du G9 qui se prolongent avec la campagne de pétitions pour l'augmentation immédiate des pensions de 10 %, et l'interpellation des parlementaires. Les mobilisations des 13 octobre et 12 décembre montrent que l'intersyndicale tient bon. Confirmation avec le 12 décembre contre la « réforme » de la voie professionnelle.

Depuis sa création, la FSU avec ses syndicats nationaux porte une autre conception de la société. Elle s'efforce d'assurer la défense des intérêts immédiats des retraités comme des personnels en activité tout en dessinant un autre avenir. La voie est étroite, mais si elle sait s'appuyer sur plus de 30 ans d'expérience, elle démontrera l'utilité de cette double démarche. ♦

Marylène Cahouet et Claude Rivé

FACE AUX MENACES PERMANENTES

Défendre le Code des pensions

Le Code des pensions est un élément fondamental du statut de la Fonction publique. Il est un modèle pour les salariés du privé.

Les premiers régimes de retraite ont été ceux des fonctionnaires ouvrant la voie au régime général. Dès 1853 est fondé celui par répartition des fonctionnaires d'État. À cette date, la loi édicte un droit à pension acquis à 60 ans, après 30 années de service, et des règles qui fondent encore notre régime de retraite. Le code fonde la pension comme un salaire continué reconnaissant une qualification dans une carrière. Son montant est calculé sur la base du dernier traitement

indiciaire détenu pendant au moins six mois. La « réforme » Macron n'y a pas touché. Ces particularités « dérangent » depuis longtemps les libéraux qui taxent les fonctionnaires de privilégiés. Notre régime reste dans le viseur pour un alignement sur le régime du privé. S'attaquer au Code des pensions, c'est s'attaquer au statut de la Fonction publique. Il faut le défendre comme, dans l'immédiat, la réversion et les droits familiaux. ♦

Marie-Laurence Moros



© and.omef/AdobeStock.com

DIRE LA VÉRITÉ SUR LA RÉFORME DES RETRAITES : CRIME DE LÈSE MAJESTÉ DE PIERRE-LOUIS BRAS ?

Après 9 ans à la tête du COR, il a été démis de ses fonctions par le gouvernement le 24 octobre. Ce haut fonctionnaire, grand serviteur de l'État, a pris la lumière en janvier 2023 lorsqu'il a déclaré à l'Assemblée Nationale que « les dépenses ne dépassaient pas et que l'équilibre du système n'était pas en péril ». Propos qui ont mis à mal les arguments du gouvernement portés par E. Borne.

Dans une interview du Monde, du 18 novembre 2023, il enfonce le clou : « Ces mêmes projections (du COR) faisaient, certes, état d'un déficit persistant du système, mais qui était imputable à une diminution de la part des ressources dédiées aux retraites ». Au final, on peut se poser la question de savoir si le gouvernement accepte que ses projets de réformes soient soumis au débat public et au débat parlementaire ou s'il préfère des serviteurs zélés, silencieux et surtout défenseurs du système libéral?

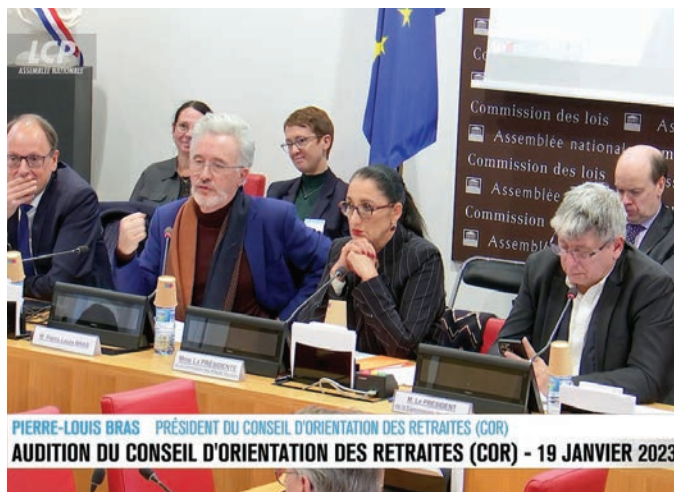
Anne-Marie Guichaoua Beucler

LE CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Reprise des travaux sous surveillance

Le COR a été saisi par la première Ministre d'une demande de réflexion sur « la nécessité d'une évolution des droits familiaux et conjugaux », dans la perspective d'un rapport en 2024.

Le rapport devra présenter des propositions concernant l'adaptation des droits familiaux (les bonifications pour enfants) « au regard des évolutions constatées en termes d'emplois et des écarts de rémunération entre hommes et femmes » ainsi que des « pistes envisageables » pour l'adaptation de la réversion « compte tenu des évolutions sociétales ». Il est demandé au COR d'étudier « la possibilité d'une convergence des droits familiaux et conjugaux entre les régimes ». Toutes ces propositions devront être compatibles avec l'objectif de pérennité financière du système de retraite ! ... Ce n'est pas la première fois que le COR s'attaque à ces dis-



PIERRE-LOUIS BRAS PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES (COR) AUDITION DU CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES (COR) - 19 JANVIER 2023

positifs car ils « coûtent cher » aux yeux des comptables de Bercy. Mais « en même temps » il est politiquement compliqué de réduire les droits des femmes car c'est de cela qu'il s'agit. L'ali-

gnement des régimes sur le moins disant vise la Fonction publique pour la réversion. Pour les bonifications pour enfants, ce sont les salarié-es du privé car chaque enfant donne droit

à quatre trimestres, ce qui aux yeux de Bercy est trop ! L'alignement vers le bas, c'est à dire sur les bonifications dans la Fonction publique, est leur modèle.

Par le passé, le COR a su montrer qu'il savait résister aux injonctions politiques. C'est un plan d'épreuve pour le nouveau président du COR. Pour la FSU, l'enjeu est notamment de revenir sur la réforme de 2004 qui a scandaleusement réduit les bonifications pour enfant des femmes fonctionnaires. ♦

Daniel Rallet

RETRAITES, ÂGE DE DÉPART ET CONDITIONS DE VIE

La vision de la Commission européenne

La dernière réforme des retraites répond aux préconisations de la Commission européenne, publié en 2021 dans le *Livre vert sur le vieillissement**. Rappelons que notre gouvernement participe à ces travaux. Extraits.

Citation introductive : « [...] Cette tendance (le vieillissement de la population) a une incidence significative sur la vie quotidienne des citoyens et sur nos sociétés. Elle a des répercussions sur la croissance économique, la viabilité budgétaire, la santé et les soins de longue durée, le bien-être ainsi que la cohésion sociale [...] ». La croissance économique et la viabilité budgétaire priment sur la santé et les soins aux personnes ! Et de poursuivre : « [...] L'approche fondée sur le cycle de vie tient compte du fait que les étapes traditionnelles de l'éducation et de la formation, du travail et de la retraite sont définies de manière moins stricte et deviennent plus flexibles. Elle reflète également le fait que pour répondre au vieillissement de la population, il faut trouver le juste équilibre entre des solutions durables pour notre système de protection sociale et le renforcement de la solidarité intergénérationnelle et de l'équité entre jeunes et vieux [...] ». Le mot flexibilité dit tout.

Le droit à retraite est nié au profit de la capacité du citoyen à travailler le plus longtemps possible.



La commission européenne opte pour une immigration économique choisie.

Il n'y a plus d'âge de départ à la retraite mais un travail qui se poursuit tant que la santé du salarié le permet : l'individu est une unité économique qui consomme et qui produit. Concernant l'éducation, la commission écrit : « [...] Dans un monde en mutation rapide, l'apprentissage tout au long de la vie est une nécessité [...]. L'apprentissage continu peut également contribuer à retarder l'apparition de la

démence et à prévenir le déclin cognitif lié à la vieillesse [...] ». C'est l'optimisation maximale de la capacité productive du salarié le plus longtemps possible et non son bien-être au travail. « [...] Pour compenser la diminution de la population en âge de travailler, l'UE et ses États membres devraient promouvoir des politiques amenant davantage de personnes sur le marché du travail [...]. En veillant à ce que les personnes issues d'une minorité raciale ou ethnique puissent déployer pleinement leur potentiel [...]. La mobilité transfrontière du personnel pourrait également permettre de remédier à la pénurie de personnel de santé [...] » : la commission européenne opte pour une immigration économique choisie avec pour dessein une augmentation de la masse de main d'œuvre sur le marché du travail, afin d'entraîner une baisse systématique du niveau des salaires : « [...] La migration légale peut contribuer à combler les pénuries de compétences et donc à ré-

pondre aux besoins du marché du travail [...] ». Plaidoirie pour la mise en place de fonds de pension à l'américaine : « [...] Des retraites complémentaires de qualité, sûres et performantes, au nombre desquelles le produit paneuropéen d'épargne-retraite individuelle (PEPP) venant compléter les régimes de retraite obligatoires peuvent fournir une épargne retraite supplémentaire [...] ». Bref, il s'agit de « [...] promouvoir un vieillissement actif et en bonne santé, améliorer la résilience de nos systèmes de santé et de soins, accroître la performance du marché du travail, moderniser la protection sociale et favoriser l'immigration légale... accroître globalement la productivité et l'efficience [...] »

Le droit à retraite est nié au profit de la capacité du citoyen à travailler le plus longtemps possible. ♦

Ghislain Gilot

* <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX%3A52021D00050>

FIN DE VIE

Bientôt une loi ?

Les enjeux de la fin de vie sont d'actualité, la promulgation de la loi très attendue mais encore repoussée.

Toutes les catégories de la société, tous les âges sont concernés, notamment les plus de 65 ans, qui représentent un cinquième de la population (un quart en 2040), avec la probabilité d'être en situation de perte d'autonomie, celle-ci s'accroissant avec l'âge.

Face aux progrès de la médecine mais aussi face aux grandes inégalités d'espérance de vie, bien des questions se posent et rendent l'évolution législative indispensable. Comment vit-on ses dernières années ? Faut-il décider du moment de sa mort ?

Des réponses au fil du temps :
■ Loi du 9 juin 1999 : droit à l'accès aux soins palliatifs, mais 20 départements n'en possèdent toujours pas.

■ Loi de 2005 : création des directives anticipées (18 % sont concrétisées en 2021) et la désignation d'une personne de confiance dont l'avis prévaut sur tout autre avis médical. La loi renforce le droit à l'accès aux soins palliatifs.

■ Loi du 2 février 2016 : création de nouveaux droits en faveur des malades et personnes en fin de vie : « Toute personne a le droit de refuser ou de ne pas recevoir un traitement ». Pour les médecins, les actes peuvent être suspendus « lorsqu'ils résultent d'une



Faut-il décider du moment de sa mort ?

abstention déraisonnable [...] conformément à la volonté du patient ». La loi met en place « la sédation profonde et continue jusqu'au décès si le pronostic vital est engagé à court terme ». En France, le suicide assisté et l'euthanasie ont toujours été interdits alors que ces pratiques sont autorisées dans des pays voisins (Suisse, Belgique...).

La nécessité d'une loi et des propositions

De décembre 2021 à mars 2022, une Convention citoyenne a débattu d'une possible évolution de la loi qui pourrait autoriser « l'aide active à mourir ». Elle a aussi proposé de « garantir des

budgets suffisants pour les soins palliatifs ».

Emmanuel Macron s'est engagé à légiférer et l'avant-projet est prêt. Si l'ouverture d'un droit d'accès au suicide assisté semble certaine, le Président hésite, semble-t-il, sur le contenu et la date de dépôt du texte devant le parlement.

La question de la fin de vie ne peut ni ne doit se résumer à une opposition entre soins palliatifs et aide active à mourir. Tel est l'avis du rapport* (mai 2023) du Conseil économique, social et environnemental (CESE) qui affiche treize préconisations pour garantir le droit à l'accompagnement en fin de vie jusqu'à l'aide active à mourir : information, sensibilisation, respect des directives anti-

cipées, dialogue indispensable entre médecin et patient, accès pour toutes et tous aux soins palliatifs, importance des aidant-es, financements, conventions avec les EHPAD, protection des personnes vulnérables, garantie du droit pour les patient-es et les professionnel-les.

Restent de nombreuses questions à approfondir

La FSU revendique un accompagnement de fin de vie librement choisi par les patient-es, comprenant l'accès aux soins palliatifs pour toutes les personnes qui le souhaitent, et pouvant aller jusqu'à l'aide active à mourir. ♦

Marylène Cahouet

* <https://www.lecese.fr/actualites/lavis-du-ceese-sur-la-fin-de-vie-ete-adopte>

UN TOIT OU DES CANONS ?

Grâce à l'adoption par le 49.3 du projet de la loi de Finances, un amendement est passé presque inaperçu : l'utilisation d'une partie des fonds du livret A et du livret de développement durable et solidaire (LDDS) pour financer « l'industrie de la défense » !!! Ainsi, alors que deux millions de citoyens attendent un logement social, l'épargne préférée des français va servir à produire des armes. Choix politique dicté par le Pacte de Stabilité auquel s'accroche le gouvernement pour réduire les dépenses publiques.

<https://fsu.fr/signer-la-petition-livret-a-non-au-financement-de-larmement/>

RENDEZ-VOUS DANS L'ALGECO

Dans le cadre de nouvelles offres en gare, la SNCF a retenu, suite à un appel d'offres, LOXAMED* « pour déployer, en complément des offres de santé déjà présentes en gare, des espaces de télé-médecine et des services de soins complémentaires ». Installer dans les gares des cabines de téléconsultation serait selon LOXAMED et la SNCF une réponse aux déserts médicaux ! En voyage vers une médecine low cost ? Notre santé mérite mieux.

* Entreprise spécialisée dans la mise en place de services de santé innovants, dont téléconsultation avec mesure des constantes vitales par le personnel de santé et transmission des informations grâce à la plateforme TeleDok.



LA RECONQUÊTE DE LA SÉCU : UN OBJECTIF ATTEIGNABLE

Marylène Cahouet, Monique Degos-Carrère, Maryse Lecat, Marie-Laurence Moros, Michèle Olivain, Daniel Rallet, Claude Rivé, Jean-Louis Viguier.

Pour reconquérir la Sécurité sociale, revenir à ses principes de solidarité, d'universalité, de démocratie et de financement fondé sur la cotisation sociale, la FSU rappelle la revendication du 100 % Sécu des soins prescrits.

Les complémentaires (assurances, mutuelles, fonds de pension), fort onéreuses, sont devenues quasi obligatoires pour se soigner. La Protection sociale complémentaire (PSC) imposée aux fonctionnaires accélère encore l'extension des activités de marché et d'intérêts privés.

On objecte parfois que l'objectif de la Sécu à 100 % est inatteignable dans l'immédiat compte tenu du « contexte », qu'il faut prendre en compte le rapport de forces actuel, faire preuve de réalisme, et ne pas négliger les « avancées » pour les fonctionnaires en activité (les retraités sont les premières victimes de la rupture des solidarités). Ce

raisonnement est compréhensible mais problématique lorsque les « avancées » ne vont pas dans le sens de la « transformation sociale » que nous souhaitons. Difficile de les considérer comme des pas vers l'objectif de « Sécu à 100 % ».

Notre syndicalisme ne peut en rester là

L'accès égalitaire à la santé fait l'objet d'un consensus dans la société. Le système de santé est en crise profonde. L'État refuse de s'attaquer aux racines des problèmes, figé dans ses dogmes de la baisse des dépenses publiques et des privatisations. Le milieu des soignants dans sa diversité est en ébullition, les mouvements sociaux, syndicaux et citoyens, notamment au plan local se multiplient... Un très grand nombre de médecins, de syndicalistes, d'experts et même d'institutions, du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM) jusqu'à l'improbable Cour des

comptes, critiquent le système à deux étages.

Les financements existent. Ce qui manque c'est un débat sur les stratégies pour affronter le pouvoir sur cette revendication. Quelles étapes intermédiaires pour lui donner de la chair, quels points faibles et quelles stratégies du pouvoir, des complémentaires ? Quelles alliances, quels modes de mobilisation, quelles coordinations ?... Les sujets ne manquent pas. Les idées non plus. Ce dossier propose des pistes à discuter. On ne peut faire l'économie d'un débat large. Faute de cela, on finit par agiter la « Sécu à 100 % » comme un slogan, une façon de se rassurer, d'afficher la conformité au mandat de Congrès. ♦

« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait. » !

Mark Twain

FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Pour une prise en charge à 100 % des soins prescrits

L'objectif est crédible, les moyens de s'extirper du « trou de la Sécu » sont avancés par la recherche, les institutions et le mouvement syndical; encore faut-il la volonté politique d'aller à l'encontre des évolutions actuelles.

Les solutions envisagées demandent au mouvement syndical de se mobiliser pour peser sur les décideurs politiques.

Abonder les ressources

En 2023, les recettes de la Sécu reposent sur les cotisations sociales pour 49 %, à peine la moitié. La priorité, pour redonner à la Sécu son sens d'origine, est d'augmenter le nombre et la contribution des cotisants en visant le plein emploi, l'augmentation des salaires et l'égalité salariale femmes-hommes, en

créant de nouveaux emplois (écologie...). La suppression d'exonérations des employeurs, en nombre (et inefficaces au point de vue de l'emploi), permettrait d'abonder les recettes de la Sécu de plusieurs milliards.

Élargir l'assiette des cotisations, mettre à contribution les revenus du capital, taxer les dividendes et soumettre l'épargne salariale à cotisations sont des mesures de justice sociale qui génèreraient des flux importants de recettes.

Réformer le système

Pour retrouver les fondamentaux, il est nécessaire aussi de revenir sur des mesures qui ont modifié la Sécu initiale, la structure des ressources et pesé sur ses financements. S'opposer à la fiscalisation implique de traiter la question de la cotisation sociale généralisée (CSG) et de sa transformation. Sortir la dette COVID de la Sécurité sociale allègerait ses charges de 136 Mds.

Par ailleurs, il s'agirait de supprimer pour les complémentaires

la compétence assurantielle, système coûteux et inégalitaire. Les bénéficiaires permettraient d'augmenter le taux de cotisation en coûtant moins cher au total. Garantir l'accès à des soins de qualité s'articule avec la réforme du système de santé dans notre pays : hôpitaux, médecine de ville, fin de la désertification médicale, médicament... Vaste chantier qui doit surmonter de nombreux obstacles : convaincre et renverser les processus en cours demande de porter fort nos mandats syndicaux. 🔥

AVEC NOS SOUTIENS ET ALLIANCES

Mobiliser pour le 100 % Sécu des soins prescrits

La crise du système de couverture à deux étages est ouverte: on ne peut plus l'ignorer! La pandémie, les inégalités dans l'accès aux soins ont rouvert le débat public sur la pertinence du choix de reporter une part croissante de la dépense de santé de la Sécurité sociale vers des organismes complémentaires.

Il est temps que des alliances se nouent entre les organisations syndicales, les associations mobilisées sur la santé, les milieux professionnels, les chercheurs et personnalités critiques, les institutions qui ont pris position contre un système coûteux et inégalitaire.

Comme le dit Antoine Math, chercheur à l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES), il y a une « *fenêtre d'opportunité sur le sujet, pour le (re)mettre au cœur du débat public* ».

Depuis quelques années, l'organisation de la couverture santé

a connu des évolutions importantes : impact de l'Accord national interprofessionnel (ANI), mise en place du « 100 % Santé », projet de Protection sociale complémentaire (PSC) pour les fonctionnaires...

La pandémie a mis en évidence le rôle central de la Sécurité sociale et la marginalisation des complémentaires santé dans la crise sanitaire. Par ailleurs, la politique qui de longue date a cherché à développer la logique de marché dans le système de santé est en grande difficulté pour faire face à des évolutions sa-

nitaires et sociales qualifiées de crise systémique.

L'appui de la recherche et d'institutions

Retraité-es de la FSU et de ses syndicats, nous avons sollicité pour nos stages les chercheurs de l'IRES, (A. Math, N. Da Silva, P. Concialdi, R.Gay, Ph. Batifoullier...), Christophe Prudhomme (CGT), ainsi que Frédéric Pierru, André Grimaldi, Didier Tabuteau, Brigitte Dormont. Nous avons entendu la critique sévère du système à deux étages par P.-Y. Bras, discutant de ses sorties

possibles, tout comme dans le rapport du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM), et d'autres institutions comme la Cour des comptes. Il y a aussi des mutuelles comme Alternatives mutualistes dont le slogan est : « *Ma santé n'est pas une marchandise* ».

La PSC renforce le marché des complémentaires, comme s'il s'agissait de refermer le débat. Pourtant les alternatives sont bien connues. De plus en plus de voix se font entendre pour revenir aux fondamentaux de la Sécu. 🔥

SANTÉ PUBLIQUE ET SOLIDARITÉS

Les retraité·es grand·es perdant·es !

La Sécu repose sur un contrat qui lie tous les citoyens : « Chacun contribue selon ses moyens et en bénéficie selon ses besoins ».

En imposant « sa » Protection sociale complémentaire (PSC) pour les fonctionnaires, comme il l'a déjà fait pour le privé avec l'Accord national interprofessionnel (ANI), le gouvernement Macron casse la solidarité intergénérationnelle. Au 1^{er} juillet 2025, le coût de l'accès aux soins va brutalement s'alourdir pour les retraité·es. Exclues de la participation de l'État, elles et ils seront sommés de « choisir » pour être couvertes : adhérer au contrat collectif imposé par leur ancien employeur, ou choisir de rester dans un contrat individuel (mutuelle, assurance privée).



La casse de la solidarité entre générations.

Dans le cas du contrat collectif, lors du passage à la retraite, la cotisation passera de 50 % de

la cotisation d'équilibre à 100 %, puis à 175 % en cinq ans. À ce jour, ce taux de 175 % sera immédiatement appliqué aux per-

sonnes déjà à la retraite. De plus, avec une cotisation additionnelle sans aucune contribution de l'employeur, les retraité·es financeront un fonds d'aide destiné aux plus modestes d'entre elles et eux !

Dans le cas d'un contrat individuel, le coût sera très élevé du fait du départ des actives et actifs vers le contrat collectif obligatoire ! Ainsi, pendant toute leur vie, les fonctionnaires à la retraite auront cotisé pour la santé de leurs aînés. Mais, de plus en plus, ce sera « chacun pour soi ». Et tant pis si certain·es ne peuvent plus se soigner !

Le gouvernement divise pour appliquer sa logique libérale

Seule la Sécurité sociale à 100 % des soins prescrits est la solution. Il est possible de faire évoluer la Sécu vers plus de solidarité. Notre mandat de congrès FSU est réalisable, agissons ensemble !

INCARNER LE 100% SÉCU DANS DES PROPOSITIONS

Que faire des mutuelles ?

Dans le cadre de notre mandat fédéral d'une Sécu qui prend en charge 100% des soins prescrits, la question du devenir des complémentaires à but non lucratif se pose.

La mutualité possède un important réseau de services de soins et d'accompagnement : établissements hospitaliers, centres de santé, centres dentaires, d'optique et d'audition, établissements pour personnes âgées et handicapées, services et antennes de soins et d'accompagnement à domicile... Forte de ce maillage très dense, elle pourrait aider à développer la coopération et la mise en réseau des différents acteurs du système de santé.

Un rôle orienté vers certaines missions

La prévention « classique » (ad-

ditions, risques de la vie quotidienne...) ou sur des questions innovantes (alimentation et environnement...) pourrait être une mission renforcée. L'information et promotion de la santé, ainsi que l'éducation sanitaire, sont des secteurs sur lesquels les mutuelles ont la capacité de jouer un rôle encore plus important auprès de la population.

Des transferts de personnels

Des milliers de postes ont été supprimés à la Sécurité sociale avec les conséquences néfastes que l'on connaît pour les assuré·es : fermeture de caisses

et centres d'accueil, délais de traitement des dossiers très longs, recours au tout numérique... En raison de leurs compétences et expérience professionnelles, avec un minimum de formation si besoin, nombre de salarié·es des mutuelles pourraient intégrer les effectifs de la Sécurité sociale, la remplaçant dans sa dimension de service public de proximité dans l'intérêt des usagers.

Nous devons approfondir notre réflexion collective sur la place des mutuelles en les rencontrant et en travaillant avec d'autres forces qui portent un mandat « 100 % Sécu ».

LA MGEN RÉDUIT SES COÛTS ET PERD SES VALEURS

Pour être « compétitive » sur le marché des complémentaires dans le cadre de la PSC, la mutuelle supprime 20 % des emplois par des départs « volontaires ». Sont notamment visés les détachés de l'Éducation nationale : 70 sur 350 doivent quitter la MGEN. Place aux « managers » en phase avec l'esprit « business ».

POURQUOI UN SYNDICALISME RETRAITÉ ?

J'y suis, j'y reste (syndiqué·e) !

Pour avancer vers la société que nous voulons, exposer les besoins des retraité·es, faire entendre leurs droits et continuer à agir en commun avec notre syndicat, notre fédération et l'ensemble de nos partenaires, restons ensemble syndiqué·es !

Quand est venu le bienheureux temps de la retraite, beaucoup d'adhérent·es quittent leur organisation syndicale professionnelle. Inutile de continuer à payer une cotisation alors qu'il n'y aurait plus rien à défendre ! D'autres restent syndiqué·es par fidélité, mais n'entretiennent pas forcément de lien avec leur organisation. D'autres encore participent à des rencontres si elles se font dans un cadre convivial (excursions, repas, etc.).

Peu restent militant·es retraité·es. Pourtant les sujets de revendications ne manquent pas : niveau des pensions, tarifs des mutuelles, accès aux soins et aux services publics, tarifs des maisons de retraite, aide à l'autonomie..., objets importants de militantisme. Longtemps, les retraité·es n'ont pas été considéré·es comme des sujets de droits mais comme des objets « de charité ».



Les retraité·es très présent·es dans les manifestations.

Les organisations syndicales, les associations et les mobilisations ont contribué à faire émerger ces droits.

Actuellement, les études menées montrent que la part relative des retraité·es augmente dans les syndicats (jusqu'à un quart dans certaines branches), et que cela suscite des discussions, voire des difficultés.

Des retraité·es indispensables aux syndicats

Un certain nombre de militant·es ont occupé des responsabilités au sein des instances de leurs organisations ou dans des instances représentatives (CAP, mutuelles,...) et ont reçu une formation syndicale dont ils ont fait, ensuite, profiter leurs organisations. Bien souvent, leur départ à la retraite n'est pas vécu comme tel. Les activités syndicales restent alors prégnantes et bien des retraité·es assurent le quotidien pour libérer les militant·es actifs et actives : gestion des trésoreries, envoi de la presse, distribution de tracts, participation à différents organismes. Difficile pour certain·es d'avoir le sentiment d'être devenu·es inutiles à leur organisation, voire invisibles.

Nous venons de vivre, dans notre Fédération, un épisode douloureux pour les retraité·es : celui de la Protection sociale complémentaire (PSC). En effet, les retraité·es sont évincé·es des accords ministériels signés dans un contexte de contrainte par les organisations syndicales. Force est de constater que les analyses des retraité·es et les alertes posées n'ont pas été entendues et n'ont pas été portées à la connaissance de nos différents syndicats. La rupture de solidarité intergénérationnelle est devenue effective et un certain nombre de nos mandats ont été piétinés, tout particulièrement celui du 100 % Sécu des soins prescrits qui ne peut rester un vain slogan, mais doit devenir un objet d'actions intersyndicales.

Nous devons retrouver, ensemble, actives, actifs et retraité·es, des objets de luttes communes dans le dialogue et le respect de nos mandats. ♦

Nadine Castioni

Se faire entendre !



ACTION : ENCORE ET TOUJOURS !

Les retraité·es sur tous les ponts

Dans le cadre des appels du Groupe des 9 (six syndicats et trois associations de retraité·es), la SFR-FSU poursuit sa mobilisation.

Les dernières données de l'INSEE sur l'état de la pauvreté en 2021 montrent une proportion plus grande de retraité·es sous le seuil de pauvreté, passant de 10,2 % en 2020 à 10,9 % en 2021. Elles confirment la dégradation de leur situation et la légitimité des revendications pour leur pouvoir d'achat. L'inflation ayant fait des ravages en 2022 et 2023, la situation n'a pu qu'empirer !

Action réussie du 24 octobre

À l'appel du G9, l'action du 24 octobre a réuni les retraité·es devant Matignon et les préfectures. Elle a permis de faire résonner de nouveau auprès de l'opinion publique le niveau d'exigence de revalorisation des pensions en lien avec les vraies difficultés financières des retraité·es :

« + 10 % tout de suite pour toutes et tous », bien au-delà de la décision du gouvernement de + 5,2 % au 1^{er} janvier 2024. L'écho médiatique large est assez rare pour être souligné.

Poursuivre : indispensable et possible !

Le Groupe des 9 a appelé à poursuivre la campagne de signatures de la pétition jusqu'à la fin de cette année pour élargir la sensibilisation et l'engagement parmi la population retraitée, la pétition sur les marchés, par exemple, recevant un bon accueil que soulignent toutes les équipes à l'initiative. Appel aussi pour des démarches auprès des parlementaires sur le pouvoir d'achat et le PLFSS avec ses graves atteintes en matière de santé et de perte d'autonomie. Le recours au 49.3

et le manque de démocratie sont aussi dénoncés au cours des rencontres avec des élu·es ignoré·es et méprisé·es.

Par ailleurs, un courrier du G9 a été adressé aux organisations présentes dans les instances du HC-FEA*, leur proposant une rencontre pour porter ensemble des revendications améliorant le sort des

personnes en perte d'autonomie. Pour alimenter les argumentaires et la mise en mouvement des retraité·es dans les départements, le G9 réalise plusieurs dossiers : la CNSA et la 5^e branche, une compilation des propos d'E. Macron sur les retraites et les retraité·es, l'aide sociale à l'hébergement. ♦ Jacques Lecoffre

* Haut conseil famille, enfance, âge

11 % de retraités sous le seuil de pauvreté.



© Olga_Demina/AdobeStock.com

DES MESURES POUR LE GRAND ÂGE

Loin d'une prise en charge solidaire de la perte d'autonomie

Le gouvernement tergiverse et recule : une loi d'envergure est reportée alors que les besoins sont criants. Les propositions actuellement à l'Assemblée sont loin de répondre à nos revendications.

La loi de programmation sera-t-elle votée avant le 31 décembre 2024, comme le promet la ministre ? L'annonce laisse dubitatif.

En attendant, 14 articles pour « la société du Bien vieillir » sont à l'Assemblée : certes, elles améliorent un peu le quotidien des personnes concernées mais ne répondent pas aux enjeux de la situation :

- Conférence nationale de l'autonomie pour piloter une politique de prévention.
- Lutte contre l'isolement des personnes en situation de vulnérabilité et contre les maltraitements.
- Droit de visite et droit de maintien du lien social.
- Guichet unique avec un Service public départemental de l'autonomie.

Difficile de croire à la promesse d'une loi de programmation sur le grand âge !

La FSU, avec le Groupe des 9, est porteuse de revendications

- Un droit à l'autonomie pris en charge par la branche maladie de la Sécurité sociale.
- Un grand service public national de l'autonomie avec em-

bauche de 200 000 personnes en EHPAD et 100 000 dans les services d'aide à domicile.

■ La construction en nombre d'EHPAD publics.

Les financements existent.

Les retraité·es veulent vivre dignement quel que soit leur état de santé. ♦

Marylène Cahouet

POUVOIR SE SOIGNER

Une exigence portée par les retraité·es de la Fédération

L'accès aux soins est une préoccupation majeure de la SFR 77, Seine-et-Marne, qui impulse l'action dans un cadre intersyndical¹.

La Seine-et-Marne, c'est 50 % de l'Île-de-France, une croissance démographique galopante : 90 433 habitants supplémentaires en 10 ans, entre 62 000 et 107 000 attendus d'ici 2030... Immense désert médical² : 222 médecins de moins en dix ans ! 99^e département sur 101 pour la densité de généralistes !

Former plus de médecins et soignant·es, à implanter équitablement dans les déserts médicaux

Créer une faculté de médecine de plein exercice et un CHU en Seine-et-Marne permettrait de dépasser les limites d'un « *numerus apertus* » étranglé par le manque de moyens des universités existantes qui engendre une sélection stupide et destructrice des jeunes motivé·es. Les jeunes médecins s'installent plus facilement près de leur lieu de formation. Elles et ils sont aussi at-

tiré·es par le salariat dans des Centres de santé publics pluridisciplinaires qui limitent leurs horaires de travail tout en élargissant les horaires d'accueil et évitent les dépassements d'honoraires particulièrement scandaleux ici : 73 % des spécialistes les pratiquent !

Défendre la Sécurité sociale et non la Protection sociale complémentaire

Depuis plusieurs années, la lutte est multiforme : un rassemblement le 25 novembre à la préfecture faisait suite à une conférence de presse en mai et des réunions publiques.

À tous les âges, les restes à charge et déremboursements excluent des soins nécessaires de plus en plus de Seine-et-marnais. Les complémentaires santé, souvent assurantielles et bancaires, sans cesse plus onéreuses, à



Centres de santé, une denrée rare en Seine et Marne.

coup d'options, sont accessibles seulement aux plus aisé·es. Le « 100% Sécu » est une nécessité.

À l'initiative de la SFR, la FSU77 a organisé un stage de formation syndicale sur les problématiques de l'accès aux soins. Le retour des stagiaires, notamment des actives et actifs, peu au fait de

ces questions, est encourageants... Cet effort gagnerait à se développer : aucun acquis social, même ancré dans les esprits, n'est gravé dans le marbre.

Bernard Lioure

1. : FSU, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FGR-FP

2. : La région Île-de-France est dans son ensemble un désert médical (2 000 médecins près de la retraite, 900 étudiant·es pour les remplacer).

■ Lot

SFR-FSU 46 – Assemblée générale 2023

Elle s'est tenue le jeudi 9 novembre à Figeac, en présence de Marylène CAHOJET, responsable nationale. Les participants ont pu échanger et débattre sur les principaux sujets à l'ordre du jour (pouvoir d'achat et revalorisation des pensions notamment). Les responsables départementaux de la FSU 46 y sont venus témoigner que la solidarité actives, actifs-retraité·es n'est pas un vain mot. Après le déjeuner, la visite du Musée des Écritures Champollion, offerte par la FSU et commentée par un guide érudit, a comblé les participant·es.

Jean-Louis Viguiier

■ Puy de Dôme

SFRD 63 Journée d'information du 12 octobre 2023

La SFRD 63 a rassemblé une vingtaine de retraité·es FSU lors d'une journée d'information ouverte également à toute la FGR63. Marylène Cahouet a animé les échanges autour de deux thèmes principaux : la loi Grand âge et la Protection sociale complémentaire. Le non-engagement budgétaire pour le premier et l'éloignement du principe de solidarité intergénérationnelle pour le second conduit à poursuivre information et action.

Roland Lebeau

■ Pas de Calais - 62

Les « Burburaines »

Depuis 2017, les retraité·es de la CGT, de la FSU, de la FGR-FP, de la LSR (Association Loisirs et Solidarité Retraité·es) et de la CFE-CGC (Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres) organisent une journée d'étude à Burbure, commune du bassin minier béthunois. En ce 27 septembre 2023, les débats sur les thèmes : *L'urgence d'augmenter salaires et pensions*, « *Le virage domiciliaire* » une fausse bonne idée, *La nécessité de services publics de proximité*, *La préparation des actions d'octobre*, ont été animés et suivis par plus d'une soixantaine de participant·es.

Alain Dercourt

VIVRE DANS UNE NATURE IRRADIÉE

Les Terres animales

Après *Ce qu'il faut de nuit* où Laurent Petitmangin aborde le poison de l'extrême droite qui surgit sournoisement dans une famille ordinaire, l'auteur nous emmène dans un possible demain où l'amour, le souci de l'autre restera notre salut.

Fred, Sarah, Lorna, Marc et Alexandro : envers et contre tout, ces jeunes adultes ont décidé de rester. Se sont accrochés aux grillages pour ne pas être expulsés d'une terre empoisonnée. À chacun sa raison. Elles et ils sont restés vivre dans leur petit village, entourés de leurs montagnes. Pourtant, toutes et tous savent leur temps compté. « *Deux ans, trois au plus* ». Mais est-ce mieux dehors ? Ensemble, enfermés, surveillés, elles et ils s'adaptent, vivent, survivent sur une terre souillée, prison à ciel ouvert. Dans un concert assourdissant de becquerels et une débauche de millisieverts. Elles et ils ont appris les « *gestes qui n'ont plus de sens* », les protocoles de décontamination...

Il y a deux ans, quelque part, on ne sait où (seul indice, heureux les Belges qui ont échappé à l'apocalypse), un « *long roulement de tonnerre, de plusieurs minutes. Et avant, ce flash puissant et ce noir, une obturation d'une seconde. Tout s'est ébloui, pour aussitôt s'assombrir, durablement, comme si nos yeux avaient été dévariés par cette étrange éclipse* ». Dix fois Fukushima.

Préserver les relations humaines

Pourtant *Les Terres Animales* n'est pas un roman survivaliste. Laurent Petitmangin, comme dans ses précédents romans, *Ce qu'il faut de nuit*, *Ainsi Berlin*, fait la part belle aux relations humaines. Si ceux-là survivent, c'est grâce à leurs liens d'amitié, à l'attention qu'ils portent à chacune. « *L'après est tabou. Nul*

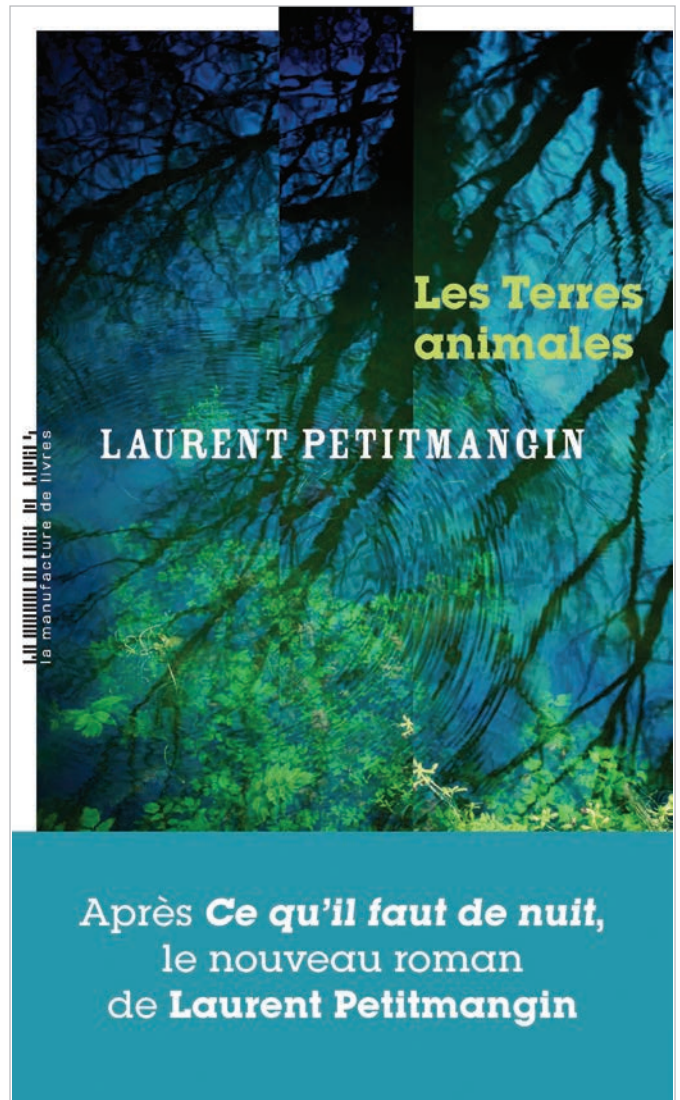
besoin de s'en gangrener. Ce qui nous tourmente, c'est la fin du groupe, et en particulier, nous cinq. » Même les chasseurs ouzbeks à la mine patibulaire qui débarquent avec leurs fusils, après un round d'observation, entrent à leur façon dans le cercle magique. « *Il a maintenu sa carabine bien en main. Je me dis que ça part en cacahuète, qu'on a déconné dans les grandes largeurs. Il nous regarde, puis épaule à une vitesse hallucinante et dézingue un des drones qui nous survolaient depuis ce matin. L'engin part en miette. Le gars dit : Oups, a p'us le drone, et se marre comme un tordu. Marc me fixe et sans attendre ma réaction, part d'un immense fou rire. On se rapproche, on se donne quelques bonnes accolades.* »

La Terre reste belle

Et puis, il y a la nature. Toute toxique que soit devenue la terre, gorgée de corium, elle reste belle. Laurent Petitmangin sort sa palette.

Ne dit-on pas que les plantes les plus vénéneuses se parent des plus beaux atours ? « *On survole un territoire qui n'est que bleus, des bleus résineux, huilés, des trous bleus qui dévorent la lumière, des bleus horizon, des Prusse, des charron, parfois des ondées de bleu barbeau, qui, semblent plus clairs.* » Impression trompeuse, sournoise.

Et rien n'a apparemment changé : les animaux, toujours plus nombreux, se baladent, les arbres ont retrouvé leurs feuilles, les ruisseaux courent dans la montagne.



Quel possible pour demain ?

C'est à travers le récit alterné de Fred et Sarah que l'on comprend les liens qui se sont créés entre les individus et la terre. Rester ? Abandonner leur « liberté de choisir » ? C'est la naissance imprévue d'une enfant qui va remettre en cause le fragile équilibre.

Un roman dystopique, reflet de nos angoisses. 📖

Francine Barre

Les Terres animales,
Laurent Petitmangin,
la manufacture de livres,
août 2023
224 pages - 18,90 €

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ET LIVRE D'AVENTURE

Le réchauffement climatique au FIFAV

Le Festival International du Film et Livre d'Aventure se déroule à La Rochelle depuis sa création, il y a 20 ans. Cette année, un certain nombre d'aventures nous ont montré les conséquences du réchauffement climatique et la manière dont on peut y faire face, notamment en protégeant la nature.

Dans *L'esprit de Cordée*, face à la montagne en mutation, une traversée des Grandes Jorasses dans le massif du Mont-Blanc au cœur de l'été se trouve complètement bouleversée par les conséquences du réchauffement climatique. La balade d'altitude promise devient âpre. L'ambiance n'est plus au badinage amical entre les deux alpinistes, mais à l'alpinisme engagé. L'esprit de cordée est confronté à l'épreuve de la réalité.



Biosphère du désert nous montre comment il est possible de vivre avec très peu de choses dans l'environnement hostile du désert. Sous une élégante toile soutenue par une ossature de bois, l'habitat foisonne de vie : une culture de spiruline, un bio-filtre (des bactéries transforment l'urine en engrais pour les plantes), un système de bioaponie (culture de légumes feuilles hors sol, économe en eau), un élevage de grillons comestibles et de larves (qui dégradent les déchets



Le film de Hamir Sardar *Mongolie, la vallée des Ours* nous montre comment les ours de Russie sont chassés par les feux des forêts de Sibérie et arrivent dans les forêts de la Mongolie contiguë. Le directeur de la zone protégée de la Taïga Rouge, Tumursukh, se lève pour sauver de la destruction ce poumon vert indispensable à notre planète. Il s'est donné pour mission de veiller à la préservation des espaces naturels comme des animaux sauvages, en convertissant d'anciens chasseurs en gardiens de la forêt. Maintenant, ce sont eux qui sauvent les ours qui venaient jusque dans les villages, parce que poursuivis par ces chasseurs, qui désormais participent à leur fournir une vie tranquille dans la forêt.



Brésil, replanter l'Amazonie nous décrit le challenge d'un homme face à une forêt amazonienne déforestée illégalement à toute allure. Cette déforestation impacte gravement le climat mondial et a des répercussions directes sur le sol de son ethnie,

devenu trop sec. Benki s'est lancé depuis son plus jeune âge dans un combat contre les exploitants forestiers, les orpailleurs clandestins, les fermiers qui brûlent la forêt pour y faire paître leurs bovins, les politiques. Il veut former des

milliers de gardiens de la forêt pour replanter l'Amazonie et le reste du monde. Benki veut participer à la sauvegarde de son environnement, notre environnement, celui dont l'humanité a besoin pour survivre.

organiques), une culture de champignons ainsi qu'une machine de fitness qui génère de l'électricité, une parabole solaire servant de four et un ordinateur low-tech. Cette expérience a été menée en 2022 et 2023 durant quatre mois, au Mexique.



Ce festival a drainé du 13 au 19 novembre 30 000 participants, remplissant les salles. Il nous amène à interroger notre rapport au temps et à l'espace, à repenser notre lien à la nature et aux autres.

Hélène Pougant

DEUX FILMS TÉMOIGNAGES

Au plus près du vécu

Par ces mises en scènes de situations du réel, ces films appellent au combat et à la solidarité.

Bâtiment 5

Film de LADJ LY – sortie au cinéma le 6 décembre 2023. C'est la zone, c'est assez gris, la vie y est difficile. C'est l'univers de Haby, militante du Droit au logement (DAL). Sous prétexte de rénovation du quartier, le bâtiment 5, dans lequel vit Haby, doit être démolit. Les habitants, majoritairement propriétaires de leur logement, s'opposent à la démolition. Comment seront-ils indemnisés ? Comment seront-ils relogés ?

Pour elle, c'est la lutte et la solidarité qui doivent permettre de s'en sortir. La violence n'est pas une option.

Ce n'est pas un film misérabiliste, à peine militant. Seulement le témoignage du réalisateur. De ce qu'il a vécu dans son enfance, de ce que peuvent encore vivre les habitants des banlieues. Peut-être une invitation à la révolte.



LADJ LY, réalisateur, scénariste et acteur, a grandi à Montfermeil.

Filmographie express :

- **À voix haute : la force de la parole**, documentaire de 2016
- **Les Misérables**, 2017

Écoles de cinéma Kourtjamé (Clichy-sous-Bois, Marseille, Dakar...)

Par la fenêtre ou par la porte

Film de Jean-Pierre Bloc
Film documentaire sorti le 8 novembre 2023, Par la fenêtre ou par la porte relate le management décidé par Didier Lombard, PDG de France Télécom, dans le cadre de la privatisation de l'entreprise.

Il faut pousser dehors 22 000 agents... « En 2007, je ferai les départs d'une façon ou d'une autre par la fenêtre ou par la porte » déclarait Didier Lombard, PDG de France Télécom en octobre 2006. Eric Woerth lui a remis le Grand Prix du manager BFM en 2008...

Décidé à réussir, Didier Lombard impose un management qui génère des dizaines de suicides. Un suicide par semaine pendant l'été 2009. Le film retrace le combat des salarié-es et des syndicats qui les ont accompa-



gnés, des difficultés face à l'individualisation du travail. Un combat exemplaire avec la création d'un Observatoire du stress initiée par Sud et la CGC. Réponse dans le film : France Télécom c'est à nous, comme Renault ! En faisant ça, c'est à nous qu'on fait chagrin et qu'on fait cette indignité !

Françoise Guillaume

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La stratégie IA sur le 100 % Sécu

Comme c'est un mandat de la FSU qu'il faudra concrétiser, nous avons demandé à un robot : « Quelle est la meilleure stratégie pour obtenir la prise en charge par la Sécurité sociale à 100 % des soins prescrits ? ».

Condensé des réponses :

■ **Établissez une coalition de soutien** : Réunissez des organisations de professionnels de la santé, des patients, des groupes de défense des droits de l'homme.

■ **Sensibilisez le public** : Menez une campagne pour expliquer les avantages de cette mesure. Utilisez les médias, les réseaux sociaux, les événe-

ments communautaires ... pour éduquer le public.

■ **Collectez des données et des preuves** pour étayer votre argument (...) en incluant des études montrant les avantages économiques, sociaux et de santé d'une telle politique.

■ **Impliquez les décideurs politiques** : Rencontrez et collaborez avec les responsables politiques, les législateurs.

■ **Mobilisez la base**, les citoyens pour faire pression sur leurs représentants politiques (...) Organisez des pétitions, des manifestations, des appels téléphoniques et des lettres.

■ **Travaillez avec les professionnels de la santé** qui peuvent jouer un rôle clé.

■ **Étudiez les modèles de financement** : par exemple, l'augmentation des cotisations,

la réaffectation des ressources existantes ou d'autres mécanismes de financement.

■ **Impliquez les médias** pour obtenir une couverture favorable.

■ **Établissez des alliances politiques** les plus larges possibles.

Merci ChatGPT !

Hervé Lelourec

LE PORTUGAL ET LES RETRAITÉ·ES

En lutte contre les dégradations

Invité aux *Journées d'automne* de la FSU les 4 et 5 octobre 2023, Antonio Mavelas, responsable retraité de la FENPROF – Fédération nationale des enseignants portugais –, a présenté aux participant·es la situation actuelle des retraité·es dans son pays.

Bien des faits entrent en résonance avec ce qui se passe en France et dans les autres pays européens.

La situation politique et sociale au Portugal

Depuis 2016, le Parti Socialiste (PS) était au pouvoir, soutenu jusqu'en 2021 par deux partis de gauche : le Parti communiste et le Bloc de gauche. Après 2021, seul le PS dispose d'une majorité parlementaire. Le parti de droite « traditionnel » (PSD) traverse des difficultés internes. Deux autres partis de droite progressent : CHEGA (extrême droite) devenu la troisième force électorale (12 à 13 % aux élections de 2023), et IL (Initiative libérale). Les deux partis de gauche ont eu des résultats très faibles en raison de la non-approbation du budget de l'État. Le premier ministre, accusé d'agissements illégaux en faveur d'une entreprise, a démissionné de ses fonctions. De nouvelles élections sont prévues le 30 mars 2024.

Les *Journées d'automne*, un moment important de la vie syndicale des retraité·es de la FSU.

La COVID 19, puis la forte hausse de l'inflation ont aggravé la situation sociale et économique d'une population dont le pouvoir d'achat est l'un des plus faibles de l'Union Européenne. Malgré quelques mesures de soutien social décidées par le gouvernement (augmentation significative du salaire minimum et des retraites en fonction de l'inflation, diverses subventions pour les plus pauvres, etc.), la situation des travailleurs et en particulier de la soi-disant « classe moyenne » s'est détériorée. Malgré l'affaiblissement général du mouvement syndical, les revendications et les manifestations de rue se sont multipliées pour une augmentation des salaires et l'amélioration de la législation du travail.

Des groupes plus ou moins organisés et informels, parfois à la marge, parfois complémentaires de l'action des partis politiques, se sont renforcés.

La crise du logement dans les grandes villes et aux alentours est particulièrement grave pour les travailleurs et la « classe moyenne » : impossible de louer

ou d'acheter une maison à Lisbonne, Porto, Algarve..., ce qui entraîne une pénurie d'enseignant·es dans ces villes où elles et ils ne peuvent se loger.

Le Système national de santé (SNS) est en grande difficulté en raison du manque d'infirmières et de médecins que les bas salaires incitent à aller dans le secteur privé ou à émigrer. Dans l'éducation, le manque d'enseignants et la dévalorisation de la profession menacent un système éducatif qui, cependant, a réussi à récupérer en moins de 50 ans l'énorme retard auquel la Révolution de 1974 a été confrontée.

Note positive : la Sécurité sociale continue d'appartenir au secteur public ; elle est solide malgré les tentatives de privatisation.

Les revendications des retraité·es

Tout comme les salaires, la valeur des pensions pour la majorité est faible : 600 euros nets par mois pour les salaires les plus bas, c'est à dire pour la plupart des travailleurs. Avec la hausse des prix malgré les aug-



Antonio Mavelas, responsable retraité de la FENPROF, Fédération nationale des enseignants portugais.

mentations de 2022 et 2023 et des augmentations « supplémentaires » des pensions les plus basses, un grand nombre de retraité·es vit au seuil de la pauvreté.

Leur combat : amélioration des pensions, des soins médicaux et hospitaliers, soutien à domicile en cas de maladie, lutte contre la solitude et l'isolement et reconnaissance politique et sociale. Malgré quelques progrès, la réponse publique (et privée) reste très insuffisante. Les syndicats de la FENPROF (Fédération nationale des enseignants), la plus représentative, cherchent à maintenir dans le syndicat les enseignant·es qui partent en retraite pour leur permettre de garder un lien avec le métier. Ces retraité·es ont lutté pour construire une école publique démocratique, de qualité, un pari fort de la Révolution des Œillets. « Blessé·es » par la crise du corps enseignant et du système éducatif, les enseignant·es retraité·es participent activement aux luttes. ♦

Propos recueillis par Daniel Rallet

